

*Questions orales*

## LES CHIFFRES DU CHÔMAGE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais me reporter à certains des propos du ministre. Selon lui, le Canada a mieux réussi que les États-Unis à créer des emplois. Examinons les faits. Aux États-Unis, le nombre d'emplois a maintenant dépassé de 1,845,000 le niveau le plus élevé atteint avant la récession. Au Canada, le nombre d'emplois a baissé de 146,000. Au cours des six derniers mois, l'embauche au Canada a augmenté de 1.4 p. 100. Aux États-Unis, elle a augmenté de 2.3 p. 100, soit d'environ 50 p. 100 de plus qu'au Canada.

Le revenu national aux États-Unis est supérieur de 1.8 p. 100 au chiffre maximal atteint avant la récession. Au Canada, il a baissé de 1.2 p. 100. La production industrielle aux États-Unis au cours des douze derniers mois a augmenté de 16 p. 100. Au Canada, elle a augmenté de 6 p. 100. Le taux de chômage au Canada au pire moment de la récession était supérieur de 2 p. 100 au taux régnant aux États-Unis. Il est maintenant supérieur de 2.9 p. 100 au taux américain.

De toute évidence, le ministre se trompe autant dans ses chiffres sur le chômage qu'il se trompait la semaine dernière quand il faisait allusion aux lettres du chef de mon parti. Puisque ses politiques ne donnent clairement pas les résultats espérés, quels changements le ministre va-t-il proposer dans son prochain budget pour résoudre ce problème? S'en préoccupe-t-il?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député ne voudrait certainement pas que je revienne sur chacun des chiffres qu'il a mentionnés. Je lui signale seulement que, comme il le sait certainement, la récession a commencé plus tôt aux États-Unis qu'au Canada. Si le député remonte à 1981, il constatera que le ralentissement économique a touché les États-Unis avant le Canada et que la reprise a elle aussi commencé plus tôt aux États-Unis qu'au Canada. Il faut donc être prudent quand on fait de telles comparaisons. Pour ce qui est des mesures que je compte prendre, le député comprendra certainement que je préfère les annoncer dans le cadre de l'exposé budgétaire. Il devra donc attendre la présentation du budget.

• (1420)

**M. Wilson:** Le ministre nous demande maintenant d'oublier ce qui s'est passé aux États-Unis après nous avoir dit pendant des mois que tous nos problèmes au Canada venaient de la situation aux États-Unis.

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE FAVORISER L'INVESTISSEMENT COMMERCIAL CRÉANT DES EMPLOIS

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais lire un très bref passage du rapport de Statistique Canada:

Vu ce qui s'est passé lors de redressements cycliques antérieurs, l'investissement commercial dans les usines et le matériel devrait renforcer la reprise à ce moment-ci du cycle économique. La récente évolution des indices reliés à ce secteur ne laisse cependant pas entrevoir une reprise marquée de l'investissement.

Que fait le ministre pour favoriser l'investissement commercial qui crée des emplois? Songe-t-il à modifier la déduction pour amortissement comme nous le demandons depuis des mois? Reconnaît-il que les initiatives qu'il croyait prendre en

avril ne donnent tout simplement pas les résultats attendus? Que compte faire le ministre à propos de ce très grave problème?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, de toute évidence, le député voudrait que je tienne compte des instances qu'il fait au moment de la préparation du prochain exposé budgétaire. Je décrirai en détail dans le prochain budget les conséquences des mesures que nous avons déjà prises.

## LA DIMINUTION DE L'EMPLOI DANS L'OUEST

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. La réputation du ministre a quelque peu souffert si l'on considère que, ce mois-ci, il a affirmé que le salaire réel des travailleurs avait progressé en 1983 alors que, en fait, selon les derniers chiffres connus, il y a eu diminution. La semaine dernière, il affirmait que le PNB était en progression et aujourd'hui Statistique Canada affirme qu'il régresse.

Comment le ministre peut-il être fier de ses mesures de création d'emplois qui n'ont été bénéfiques que pour le centre du Canada alors que l'emploi a encore diminué dans l'Ouest, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, en raison notamment du programme énergétique national? Pourquoi favorise-t-il des politiques qui désunissent notre pays et entraînent la perte d'emplois?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, en ce qui concerne le produit national brut de 1983, il a connu une croissance réelle importante, plus forte que ce qu'on avait prévu dans le budget d'avril. Quant à l'emploi, il a progressé plus rapidement et plus qu'on ne l'avait prévu également dans le budget d'avril. De même, le chômage a subi un recul plus prononcé. Je pourrai d'ailleurs confirmer ces données lors de mon prochain budget. Une bonne partie de ces renseignements est déjà connue et l'honorable représentante peut s'y reporter.

Quant aux mesures qui, selon elle, auraient nui aux provinces de l'Ouest, je lui rappellerai que, en dépit de l'opposition du parti conservateur, le gouvernement a réussi à faire voter la loi sur le transport du grain dans l'Ouest qui amènera des investissements de l'ordre de milliards de dollars surtout dans l'Ouest.

**M. Hnatyshyn:** Allons donc! C'est un vieux refrain.

**M. Lalonde:** Ce sont des milliards d'investissements qui n'auraient pas eu lieu si nous avions emprunté la voie préconisée par l'opposition. Ces investissements s'élèveront à des dizaines de milliards et ce seront surtout les provinces de l'Ouest qui en profiteront.

Quant au secteur énergétique, le député sait très bien que ce secteur a connu un ralentissement sensible dans le monde entier, surtout en Amérique du Nord et aux États-Unis. Les États-Unis n'ont pas de programme énergétique national. Et le député sait très bien que ce secteur a particulièrement souffert dans ce pays. En fait, on constate un important regain d'intérêt pour les investissements étrangers dans le secteur du pétrole et du gaz.